



## TRANSFORMEZ VOTRE ENTREPRISE EN SOCIÉTÉ : AVANTAGES & INCONVÉNIENTS

### DURÉE

- ▶ 1 jour

### PRÉREQUIS

- ▶ Pas de pré requis spécifiques

### PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

- ▶ Chefs d'entreprise artisanale et leur conjoint collaborateur ou conjoint associé
- ▶ Créateurs d'entreprise artisanale, salariés, demandeurs d'emploi, ...

### VALIDATION

- ▶ Attestation de suivi

### EFFECTIF

- ▶ Entre 8 et 12 stagiaires

### HORAIRES

- ▶ de 9h à 17h

### LIEU

- ▶ Laxou

### OBJECTIF

- ▶ Comprendre et maîtriser les principaux mécanismes juridiques, commerciaux et financiers du passage en société

### CONTENU

- ▶ **Rappel du statut de l'entrepreneur individuel**
  - ▶ Maîtriser et anticiper les impacts de la fiscalité sur le statut de l'entrepreneur artisan
  - ▶ Régime social et fiscal
- ▶ **Le passage en société**
  - ▶ Avantages et limites de la mise en société
  - ▶ Identifier les leviers et les inconvénients du mode d'exploitation en société
- ▶ **Rappel du statut de l'auto-entrepreneur**

### STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Mise en situation
- ▶ Echanges d'expériences personnelles
- ▶ Remise de supports de formation
- ▶ Formules types et formulaires



### TARIF

- ▶ Frais d'inscription : 50 €
- ▶ 350 €
- ▶ Prise en charge possible, sous conditions\*, par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Grand Est pour les chefs d'entreprise inscrits au RM, leurs conjoints collaborateurs ou leurs conjoints associés. Pour les associés, nous consulter.
- ▶ **Autres publics : nous consulter**

\* Eligibilité de la demande conformément aux modalités de prise en charge du Conseil de la Formation de la CRMA Grand Est

[www.cma-nancy.fr](http://www.cma-nancy.fr)

adeline-vincent@cm-nancy.fr • 03 83 95 60 46

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle**

4 rue de la Vologne • 54520 LAXOU

☎ 03 83 95 60 60 • Fax 03 83 95 60 30

